

Sécurité à la chasse : l'Office français de la biodiversité organise une opération nationale de sensibilisation et de contrôle



Sécurité à la chasse : l'Office français de la biodiversité organise une opération nationale de sensibilisation et de contrôle

La police de la chasse constitue l'une des missions confiées par l'État à l'OFB. Cette police de l'environnement qui regroupe 1700 inspecteurs de l'environnement a pour objectif d'accompagner la pratique vers une chasse plus durable, plus éthique, respectueuse et toujours plus sécurisée.

Dans chaque département, des opérations de contrôles vont être déployées visant à rappeler, mais aussi vérifier, le bon respect des règles de sécurité encadrant la pratique, tel que :

- Le port d'un effet fluorescent à la chasse au gros gibier
- Le calcul et le respect de l'angle des 30°, dès lors qu'il s'applique
- La prise en compte de son environnement immédiat par le chasseur
- Le bon maniement de l'arme
- La pose d'une signalisation informant les autres usagers de la nature qu'une battue est en cours

Elle intervient dans un contexte de baisse continue du nombre d'accidents mortels à la chasse depuis plus de vingt ans, ainsi qu'une stabilisation des accidents corporels (6 accidents mortels et 97 accidents corporels en 2023).

Les agents de l'OFB se déplaceront sur l'ensemble du territoire pour veiller au respect de la loi et verbaliser le cas échéant. Ils feront également de la pédagogie auprès des non-chasseurs.

Une campagne multi-support :

Durant ces opérations, au-delà des contrôles des mesures de sécurité réglementaires, des supports, consacrés à la pédagogie et à la sensibilisation des chasseurs ont été produits.

L'OFB veille en effet chaque année à faire la promotion de la sécurité à la chasse sur l'ensemble des supports possibles. **(Encarts dans les revues cynégétiques, diffusion de flyers ou d'outils permettant de calculer l'angle des 30°, articles de presse ou sur le site internet www.ofb.gouv.fr, présence sur les salons).**

Il est également rappelé que les contrôles réalisés par l'OFB sur la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs à la chasse restent **quotidiens tout au long de la saison cynégétique**.

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

